

Procès-verbal de la 54^e AG de l'association du parc zoologique de Bienne du 11 juin 2013, 20:00 heures, Maison Zwingli, Hintergasse 12, Bienne-Boujean

1. Salutations

Cette 54^e Assemblée générale annuelle est ouverte par le président, M. Hanspeter Habegger.

52 membres ayant le droit de vote sont présents.

Différentes personnes se sont excusées par écrit.

Des salutations particulières sont adressées à Mme Flückiger du Bieler Tagblatt et à M. Michael Lanz de la station ornithologique de Sempach, qui tiendra un exposé à l'issue de l'assemblée générale.

Des remerciements sont adressés à la paroisse de Boujean pour la mise à disposition de la salle de réunion.

M. Willi Gasser est élu scrutateur.

2. Procès-verbal de la 53^e assemblée générale 2012

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son rédacteur.

3. Rapport du président

Le président Hans-Peter Habegger donne lecture de son rapport:

Chers membres et amis du parc zoologique de Bienne, une année s'est à nouveau écoulée et nous voici déjà à notre cinquante quatrième assemblée générale.

Nous voulons remercier nos membres disparus en nous souvenir d'eux en silence.

J'aimerais brièvement évoquer l'année écoulée de l'association et souligner en quelques mots le plus important. Dans le parc, tout va pour le mieux. Même notre gardien d'animaux, Peter Zimmermann, est à nouveau solide sur ses jambes, après une opération des deux genoux et un congé de maladie de quatre mois. Encore une fois bon rétablissement, et merci du bon travail dans le parc. Je remercie également notre apprentie, Jenni, ainsi que les remplaçants, il s'agit de Dominik Bärffuss, Housi Suter, Sandra Perren et depuis cette année Ruedi Habegger. Et je n'oublie pas Tamara Schneider, qui a dirigé le parc durant les quatre mois d'absence de Peter pour cause de maladie. A tous un chaleureux merci pour leur engagement sans faille au profit de nos animaux et du parc zoologique.

En automne, un événement positif et un négatif. La boulangerie Grob de la rue Dufour à Bienne a eu une idée brillante. Elle a créé et confectionné des pattes en pain d'épices. Le succès ne s'est pas fait attendre et la boulangerie Grob nous a remis mille francs. Un grand merci à la famille Grob.

L'élément négatif a été une fois encore le rapport sur les zoos 2012 de la Protection Suisse des Animaux, qui a été capable d'annoncer le rapport sur les zoos 2009 comme étant un nouveau document et de faire encore une fois apparaître le parc zoologique de Bienne comme mauvais. Après une conversation téléphonique véhémement avec la femme responsable de la protection suisse des animaux, mes soupçons ont été confirmés. Au début de l'année, j'ai alors pu réaliser une visite sur

place avec la protection suisse des animaux. Le prochain rapport sur les zoos sera sûrement formulé différemment, j'espère de manière plus positive.

Les animaux vont bien, nos employés sont motivés et l'ensemble du parc est en très bon état. Les visiteurs, grands ou petits, ont du plaisir, sont intéressés et se conforment en général au règlement sur l'alimentation des animaux.

Je remercie la bourgeoisie de Boujean, propriétaire du terrain, et la ville de Bienne de sa subvention de 120'000 francs ainsi que tous mes collègues du comité de leur travail tout au long de l'année.

Et je souhaite à tous une bonne 55e année de l'association et juste le meilleur pour les animaux.

Le gardien d'animaux, Peter Zimmermann, expose l'effectif actuel des animaux. Il se présente comme suit:

Mammifères

4	chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>
1	lynx	<i>Lynx lynx</i>
8	mouflons	<i>Ovis orientalis musimon</i>
8	marmottes	<i>Marmota marmota</i>
7	renards roux	<i>Vulpes vulpes</i>
10	cerfs élaphe	<i>Cervus elaphus</i>
8	cerfs sika	<i>Cervus nippon</i>
3	chevreuils	<i>Capreolus capreolus</i>
8	bouquetins des Alpes	<i>Capra ipex</i>
2	ratons laveurs	<i>Procyon lotor</i>
3	sangliers	<i>Sus scrofa</i>
12	chèvres naines	<i>Capra aegarus dom.</i>

Oiseaux

2	faisans dorés	<i>Chrysolophus pictus</i>
1	chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>
1	faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
2	chouettes hulottes	<i>Strix aluco</i>
2	hibou grand-duc	<i>Bubo bubo</i>

Reptiles

2	serpents roi deChihuahua	<i>Lamropeltis prymelana</i>
1	serpent roi de Californie	<i>Lamropeltis californica</i>
5	serpents des blés	<i>Elaphe guttata</i>

Le parc zoologique fonctionne de manière très satisfaisante et la détention des animaux est correcte. Il s'agit essentiellement de nombreux jeunes animaux, qui sont actuellement visibles.

L'assemblée remercie le président et le gardien d'animaux pour leurs rapports et approuve ceux-ci par applaudissements.

4. Rapport du trésorier

En l'absence du trésorier, le Dr Claus Hysek, Christoph Gfeller présente le bilan et les comptes annuels.

Il peut annoncer que les comptes annuels 2012 de l'association du parc zoologiques bouclent avec une petite perte de CHF 16'305.61.

Par rapport à l'année dernière, les dons extraordinaires ont fortement diminués. Par contre, le capital propre a pu être augmenté de CHF 555'000.00 à maintenant CHF 1'151'796.44 grâce à un nouveau legs, lié à la réalisation d'une succession.

les produits se sont élevés durant l'année écoulée à CHF 175'348.55, les charges à CHF 191'654.16.

Les frais de personnel ont été pratiquement entièrement couverts par la subvention de la ville de Bienne.

Les détails des comptes et du bilan sont à disposition et peuvent être consultés par tous, ainsi que la liste des donateurs.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs des comptes, signé par M. Ruedi Habegger et Mme Edith Grob, est lu par Ruedi Habegger.

Les rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge est ainsi accordée au trésorier et au comité.

6. Cotisation 2013

La cotisation n'est pas modifiée et reste, comme l'année passée, à CHF 20.00 par membre. Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

7. Budget 2013

Christoph Gfeller présente le budget 2013, qui reste dans le cadre de l'année précédente. Une petite perte est à nouveau prévue. La perte budgétisée se monte à CHF 21'500.00, ceci avec des produits de CHF 180'000.00 et des charges de CHF 201'500.00.

Le budget est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

8. Election des vérificateurs des comptes

Après plus de 20 ans comme vérificateur des comptes, Ruedi Habegger se retire. Le président le remercie pour ses longues années de travail et propose Theo Habegger pour lui succéder. Edith Grob reste à disposition en tant que vérificatrice des comptes.

En remerciement, le président remet une bouteille de vin au vérificateur sortant.

Les deux candidats sont élus à l'unanimité épar les membres présents.

9. Information sur la construction de la volière

Le président informe que l'autorisation de construire pour la volière a été obtenue mais que les offres initiales pour la réalisation du projet étaient trop élevées. C'est pourquoi le comité a décidé le 28 juin 2012 de stopper la préparation. Le projet est poursuivi, mais maintenant avec une construction en béton plutôt qu'en bois. La nouvelle estimation des coûts sera disponible d'ici à mi 2013 et j'espère pouvoir rapporter de manière plus réjouissante sur la volière lors de la prochaine assemblée générale.

Si tout se passe bien, le début des travaux pourrait avoir lieu au plus tôt en octobre 2013.

On recherche toujours des donateurs et des mécènes. Même après la révision du projet, les coûts de la volière sont plus élevés que prévu à l'origine, il faut donc que chaque franc soit bien utilisé.

10. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été soumise dans les délais.

11. Divers

Martin Rüfenacht, vice-président de la société du Taubenloch, oriente au sujet du futur 125^e anniversaire du chemin des gorges du Taubenloch de 2014. Il informe sur la manifestation du jubilé, qui se réalisera en coordination avec les sociétés de Boujean. Il est notamment prévu de faire circuler un train à vapeur entre la gare de Bienne et Frinvilier. Il y aura en outre une exposition de photos dans le restaurant des Gorges, une roue de moulin sur le canal de la Suze récemment ouvert près de la sortie des gorges et bien plus. De plus, l'entrée inférieure sera repeinte et une nouvelle affiche posée. Le chemin de liaison entre les gorges du Taubenloch et le parc zoologique doit depuis longtemps être rétabli. Ce chemin sera ouvert en 2014 pour l'année du jubilé. Le rapport d'étude géologique était positif, le seul problème était encore le pont en arc au-dessus de la Suze, qui devait être remplacé mais qui est sous la protection des monuments historiques. Des études sur la manière de franchir la Suze sont actuellement en cours.

Le président informe sur le projet d'un pont piétonnier entre Fuchsenried et la Zollhausstrasse. Le zoo serait ainsi relié aux transports publics. Il semble bien que ce projet pourrait être concrétisé.

En outre, le président renvoie au nouveau flyer, qui vient de sortir de presse. Il remercie Heike Hofmann pour cette réalisation et lui remet un bouquet de fleurs. Il remercie également Stefan Bichsel d'Andres Druck à Bienne pour l'impression et lui remet une bouteille de vin. Hanspeter Schlegel reçoit également une bouteille vin, il gère le site internet du parc zoologique. Le président remercie également le TCS pour les panneaux dans le parc, qui seront bientôt achevés. Une inauguration officielle aura lieu à une date ultérieure.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation à l'assemblée générale, de leur fidélité et de leur intérêt pour le parc zoologique, puis clôt la séance en indiquant que la prochaine assemblée générale se tiendra le 17 juin 2014.

Clôture de l'assemblée: 20.45 heures.

Rédacteur du procès-verbal:
Le secrétaire

Rolf Iseli